

DECLARATION DU CONSEIL DE COOPERATION DOUANIÈRE¹ SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE ET LA DIVERSITÉ EN DOUANE

LE CONSEIL DE COOPERATION DOUANIÈRE :

Considérant que les administrations des douanes du monde entier s'acquittent d'un certain nombre de tâches d'une importance vitale au nom de leur gouvernement et contribuent à la réalisation des objectifs nationaux, en matière de facilitation des échanges, protection de la communauté, recouvrement des recettes et sécurité nationale;

Reconnaissant le rôle de la douane dans la création d'un environnement commercial sûr et accessible pour toutes les parties prenantes à la frontière;

Acceptant que l'égalité de genre et la diversité sont conformes à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) (1948), et sont dès lors primordiaux pour toutes les nations et toutes les administrations des douanes;

Reconnaissant que l'égalité de genre et la diversité sont les pré-requis d'un développement durable et d'une croissance inclusive;

Appuyant *l'Objectif 5 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies* qui vise l'accès à la parité des genres et l'habilitation des femmes et des filles et la *Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes de l'OMC* (2017) qui reconnaît que les politiques commerciales inclusives peuvent favoriser l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes, qui influent positivement sur la croissance socio-économique;

Affirmant que l'égalité de genre et la diversité sont essentiels pour garantir un service performant et de qualité au sein de la douane, et doivent de ce fait être pris en considération dans les processus de prises de décision à tous les niveaux et faire l'objet d'un suivi permanent afin d'évaluer les progrès;

Reconnaissant l'importance pour les administrations des douanes d'être le reflet de la société qu'elles servent, et de défendre des valeurs fortes en matière de bonne gouvernance, transparence, représentativité et d'inclusion de toutes les parties prenantes et de ne tolérer aucune forme de discrimination;

Rappelant les efforts déjà réalisés par l'OMD et ses Membres en matière de promotion de l'égalité de genre et de la diversité en douane, y compris le développement de l'Outil d'évaluation de l'égalité de genre dans les organisations (GEOAT) et le module de formation mixte sur l'égalité de genre et la diversité dans les administrations des douanes;

Confirmant l'engagement de l'OMD s'agissant de promouvoir l'égalité de genre et la diversité en douane en maintenant et renforçant la collaboration avec les autres partenaires du développement et les organisations du commerce dans ce domaine; et

Déterminé à collaborer en vue de promouvoir l'égalité de genre et la diversité en douane;

¹ Conseil de coopération douanière est le nom officiel de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

DECLARE qu'il :

1. **Invite** les administrations des douanes à adopter une politique de non-discrimination en matière de genre, d'ethnicité et/ou en raison d'un autre motif, tel que cela est stipulé par les lois anti-discrimination des pays membres respectifs. Prie les Membres à réserver un traitement équitable à l'ensemble du personnel douanier basé sur les performances et les capacités et d'accorder les mêmes chances à tous en termes de recrutement, promotion, salaire, avantages, mesures disciplinaires, licenciement et mise à pied;
2. **Encourage** les administrations des douanes à partager leurs expériences respectives en matière d'égalité de genre et de diversité en douane;
3. **Incite** les administrations des douanes à échanger de bonnes pratiques en termes de méthodes de suivi et d'évaluation pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité de genre et de la diversité en douane, notamment la collecte de données ventilées selon le sexe, et à s'engager à volontairement faire rapport des progrès réalisés dans ce domaine;
4. **Prône** une coopération accrue avec les parties prenantes pertinentes sur la question de l'égalité de genre et la diversité, y compris avec d'autres agences gouvernementales, les parties prenantes du secteur privé (notamment les associations représentant les femmes commerçantes) et les associations transfrontalières afin d'encourager une approche harmonisée et coordonnée de la mise en œuvre d'un environnement douanier respectueux de l'égalité de genre et de l'inclusion sur l'ensemble du processus commercial;
5. **Appuie** la promotion d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les employés de la douane, en offrant dans la mesure du possible des horaires flexibles, afin de promouvoir un environnement de travail sain pour le personnel;
6. **Souligne** l'importance de prévenir tout type de harcèlement et/ou de violence sexiste dans tous les domaines de la douane, entre membres du personnel et vis-à-vis du public et vice versa;
7. **Encourage** les administrations des douanes à continuer à promouvoir les opportunités de développement du leadership pour les femmes et autres groupes sous-représentés via des initiatives ciblées, telles que les programmes de mentorat; et
8. **Encourage** le Secrétariat de l'OMD, en tant que représentant de la diversité des Membres de l'OMD, à s'investir dans des politiques concernant l'égalité de genre et la diversité et à les partager, à titre d'encouragement pour les administrations des douanes.

Le Conseil de coopération douanière demande à toutes les administrations des douanes et au Secrétariat de l'OMD de mettre en œuvre des politiques globales et durables, des procédures et des activités pour promouvoir l'égalité de genre et la diversité en douane, conformément aux engagements énoncés ci-dessus. Il invite également les gouvernements, le secteur privé et les membres de la communauté internationale à soutenir la douane dans ses efforts pour promouvoir l'égalité de genre et la diversité.

A cet effet, le Conseil de coopération douanière prévoit de faire rapport chaque année sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de cette Déclaration sur l'égalité de genre et la diversité en douane à l'occasion du Conseil de l'OMD.